

# Comment mettre la gestion durable des terres au service des exploitantes agricoles



# Comment mettre la gestion durable des terres au service des exploitantes agricoles

Recommandations à l'intention des décideurs politiques et des concepteurs de programmes, basées sur des données probantes issues d'études de cas au Bénin et au Burkina Faso.

Mai 2019

## Écrit par

Larissa Stiem-Bhatia  
TMG Research gGmbH

Bruno St-Jacques  
TMG Research gGmbH

Saydou Koudougou  
Groupe de Recherche et d'Action sur le Foncier (GRAAF)

Yvette Onibon Doubogan  
Initiative Yara Obirin Dide (YOD)

## Remerciements

Nous aimerions exprimer notre gratitude à toutes les personnes et organisations qui ont généreusement partagé leur temps et leurs expériences durant ce processus de recherche collaborative. Nous remercions également notre partenaire, la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, pour son soutien tout au long du projet de recherche. Nous remercions les examinateurs de leurs précieux commentaires.

## Contact

larissa.stiem-bhatia@tmg-thinktank.com

Image de couverture: © L. Stiem-Bhatia/TMG Research

# Messages clés

- 1 L'insécurité foncière est un obstacle majeur pour les petits producteurs désirant investir dans la protection et la réhabilitation des terres agricoles. Garantir l'accès à la terre aux personnes les plus touchées, en particulier les femmes, les jeunes et les migrants, est crucial.
- 2 La gestion durable des terres est très intensive en main-d'œuvre. Le manque de main-d'œuvre limite les femmes dans l'expérimentation et l'application de diverses technologies de GDT. Par conséquent, il est essentiel de soutenir les groupes d'exploitant(e)s agricoles qui mettent en commun leur main-d'œuvre.
- 3 La protection des sols commence par le basés. Les normes, attitudes et comportements discriminatoires basée sur le genre qui limitent l'accès des femmes à l'information doivent être remis en cause.
- 4 Les femmes rencontrent plus de défis que les hommes dans l'accès à l'équipement agricole, au crédit et aux intrants, ce qui se traduit par de faibles taux d'adoption des technologies de GDT. Les dynamiques intra-ménage doivent être comprises afin d'atténuer les déséquilibres hommes/femmes.
- 5 La recherche est essentielle à la conception de stratégies sensibles au genre et la collecte de données détaillées est indispensable afin de pouvoir suivre les progrès accomplis en matière d'indicateurs relatifs au genre. Les activités de suivi doivent aller au-delà de l'évaluation des niveaux de participation des femmes et des autres mesures permettant de suivre les progrès réalisés en matière d'égalité des genres.
- 6 L'écart persistant entre les genres dans l'agriculture ne pourra être comblé que par des changements structurels d'ici 2030. L'égalité des chances pour les exploitantes agricoles est fondamentale pour parvenir à l'égalité des genres dans l'agriculture et exige la participation et l'engagement de tous.

# Pourquoi le genre est-il important dans la gestion durable des terres ?

La dégradation des sols est l'une des causes profondes d'une part du ralentissement de la croissance de la productivité agricole et d'autre part de l'insécurité alimentaire continue en Afrique subsaharienne (FAO & ITPS 2015). Induite par des pratiques agricoles inadéquates, la déforestation et les changements climatiques, la dégradation des terres coûte environ 68 milliards de dollars américains à l'économie de l'Afrique subsaharienne par an et est responsable d'une réduction de 3% de son PIB agricole annuel (Nkonya et al. 2016).

Les décideurs politiques ont reconnu la nécessité et l'urgence d'enrayer la dégradation des terres en souscrivant à de nombreuses initiatives de restauration à grande échelle du paysage, notamment l'AFR100, le défi de Bonn et l'initiative Regreening Africa (Reverdir l'Afrique). Il est toutefois essentiel que tous les utilisateurs des terres puissent bénéficier de ces programmes afin de s'assurer que nul n'est laissé pour compte dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

L'analyse que nous avons réalisée sur 20 programmes et projets de promotion de la gestion durable des terres (GDT) au cours des 20 à 30 dernières années au Bénin et au Burkina Faso a révélé que les exploitations agricoles gérées par les femmes bénéficient peu de ces programmes comparées à celles gérées par les hommes (Assogba et al., 2017; Koudougou & Stiem, 2017).

## Il est important de tenir compte du genre dans la conception et la mise en œuvre des politiques de GDT pour les raisons suivantes:

- Les femmes jouent un important rôle dans l'agriculture en Afrique subsaharienne. Elles sont responsables d'une part importante de la production alimentaire des ménages. En Afrique subsaharienne, les femmes représentent 49 pour cent de la main-d'œuvre agricole (FAO, 2011).
- Parvenir à l'égalité des genres dans la gestion des petites exploitations agricoles n'est pas seulement une question de droits humains, mais aussi une nécessité pour atténuer la pauvreté rurale et l'insécurité alimentaire.

L'augmentation de la participation et de la productivité des exploitantes agricoles a constitué un moyen important d'accroître l'approvisionnement alimentaire du continent (Palacios-Lopez, Christiaensen & Kilic, 2015). On estime que 55 % des gains réalisés dans la lutte contre la faim entre 1970 et 1995 dans 63 pays en développement étaient dus à l'amélioration de la position des femmes dans la société (Smith & Haddad, 2000).



Photo 1: Discussions de groupe avec les exploitants agricoles  
© B. Baziemo/GRAF

## Analyser les obstacles sexospécifiques à la gestion des sols dans les contextes locaux

La division du travail dans l'agriculture, le choix des cultures et l'attribution des terres varient en fonction du genre, tout comme la gestion des sols. Par conséquent, le succès à long terme des initiatives de GDT réside dans notre compréhension des facteurs qui déterminent l'adoption des pratiques d'amélioration des sols par les exploitant(e)s agricoles dans leur contexte spécifique.

L'initiative One World, No Hunger (Un seul monde sans faim) est financée par le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et mis en œuvre dans cinq pays à travers le programme mondial sur la Protection et la réhabilitation des sols pour améliorer la sécurité alimentaire. TMG Research, un groupe de réflexion sur le développement durable basé à Berlin, a été mandaté pour conduire le volet recherche-accompagnement de ce programme. Se basant sur les projets de recherche effectués au Bénin et au Burkina Faso, les auteurs de ce rapport de synthèse ont analysé les facteurs et les contraintes qui favorisent l'adoption des technologies de GDT par les groupes marginalisés ainsi que les obstacles sexospécifiques à leur adoption dans certains villages. Nous avons mené 33 groupes de discussion et 116 entretiens individuels avec des exploitant(e)s agricoles et des personnes ressources, telles que des agents de vulgarisation et des représentants des autorités villageoises.



## Message clé #1

L'insécurité foncière est un obstacle majeur pour les exploitant(e)s agricoles désirant investir dans la protection et la réhabilitation des sols. Garantir l'accès à la terre aux personnes les plus touchées, en particulier les femmes, les jeunes et les migrants, est crucial pour l'investissement dans la GDT.

Les résultats de nos études sur le genre au nord du Bénin ainsi que dans le sud-ouest du Burkina Faso ont révélé que l'insécurité foncière et la négligence des exploitations gérées par les femmes sont des obstacles majeurs qui affectent leur capacité à investir dans la GDT (Koudougou & Stiem, 2017; Stiem-Bhatia et al., 2017).

Dans les systèmes de gouvernance foncière coutumière qui prévalent dans la plupart des régions de l'Afrique de l'Ouest, les femmes accèdent à la terre que par l'intermédiaire des membres de la famille de sexe masculin et n'ont que des droits d'usage sur la terre.

### L'insécurité perçue sur le foncier limite les investissements dans la GDT

Nos études de cas au Bénin et au Burkina Faso ont montré que les terres attribuées aux femmes sont généralement moins fertiles (Koudougou & Stiem, 2017; Stiem-Bhatia et al., 2017). Le risque de perdre ces terres est encore plus élevé lorsque les femmes investissent pour améliorer la productivité de celles-ci en y plantant des légumineuses (telles que le

pois d'Angole). En effet, une fois la fertilité des terres restaurée, le propriétaire terrien, soit le plus souvent le mari, n'hésite pas à récupérer ces terres redevenues fertiles pour y cultiver des cultures commerciales. Lors des discussions avec les exploitant(e)s agricoles, nous avons constaté que les hommes considèrent ce système de rotation, également appelé rotation forcée (voir figure 1), comme une gestion efficace des ressources, alors que les femmes sont pour leur part dissuadées d'investir de manière durable dans la productivité des sols. À cet égard, l'insécurité perçue sur le foncier limite la plantation de cultures (semi-) pérennes, d'arbres et d'autres technologies d'amélioration des sols dont les effets, tels que l'amélioration de la matière organique du sol et la formation de microterrasses par accumulation de sédiments, ne sont visibles qu'au bout de quelques années. Par exemple, les femmes au Bénin ont déclaré s'abstenir de planter le pois d'Angole, qui est une plante fertilisante, en raison de son cycle triennal, parce que les hommes peuvent à tout moment retirer leurs droits d'utilisation des terres (Stiem-Bhatia et al., 2017).

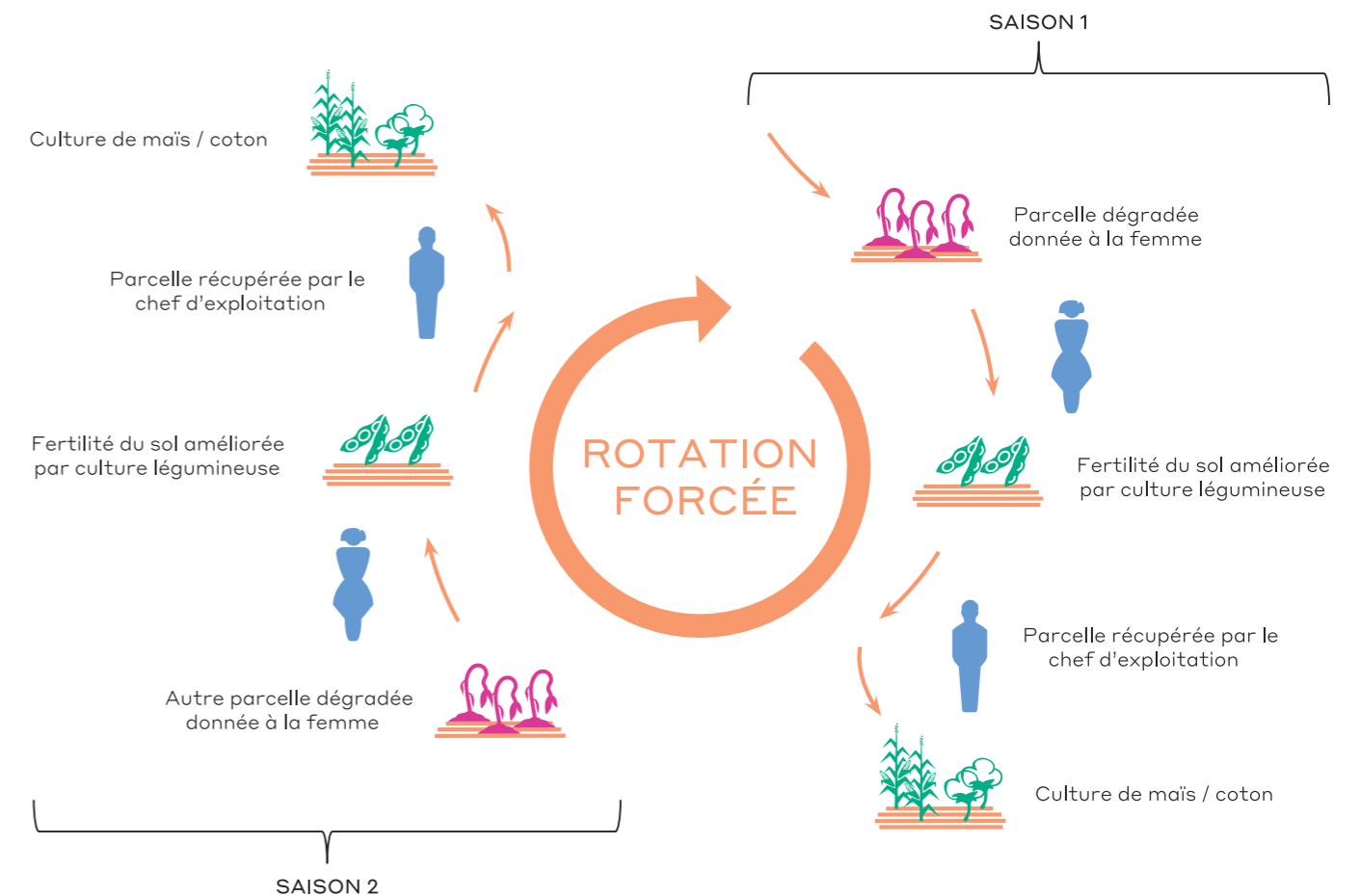


Figure 1 : Système de rotation forcée © B. St-Jacques /TMG Research gGmbH 2018

## L'insécurité foncière touche également les jeunes et les migrants

Les jeunes qui accèdent à la terre par l'intermédiaire du chef de famille peuvent également être touchés par la rotation forcée des champs. Les migrants voient leurs options d'investissement dans la GDT limitées par des régimes fonciers précaires. Ils n'ont pas le droit de planter des arbres ou d'édifier des constructions permanentes car cela pourrait leur permettre de revendiquer la propriété de la parcelle louée. Outre ces restrictions, les migrants ont généralement peu d'incitations à investir dans la GDT en raison de l'insécurité des droits d'utilisation des terres.

## L'absence de lien entre la GDT et les régimes fonciers dans la conception et la mise en œuvre des projets

Malgré l'existence de liens étroits entre l'insécurité perçue sur le foncier et l'investissement dans la GDT, peu de projets s'intéressent à l'insécurité foncière. L'étude que nous avons menée sur les projets de GDT mis en œuvre dans le sud-ouest du Burkina Faso au cours de ces 20 dernières années a conclu que seuls trois projets sur dix ont pris en compte le volet accès à la terre dans leurs activités (Koudougou & Stiem, 2017). Les processus de sécurisation foncière sont estimés politiquement sensibles, longs et souvent complexes, et par conséquent jugés incompatibles avec la durée d'exécution des projets de GDT. Ainsi, la négligence des questions relatives aux droits fonciers est souvent justifiée par l'argument selon lequel les ressources humaines et autres capacités n'ont pas été affectées à ces obstacles structurels à la GDT dans la conception des projets.

## Recommandations

- L'insécurité foncière est un obstacle majeur à la réduction de la dégradation des terres et à l'augmentation de la production agricole. Par conséquent, les politiques de neutralité en matière de dégradation des sols (ou non-dégradation des terres, NDT) doivent intégrer les politiques visant à garantir l'accès aux terres, ou s'y rapporter. Les politiques favorisant un accès sûr et équitable à la terre pour les femmes représentent des pistes de solutions permettant d'améliorer l'efficacité de l'utilisation des terres.
- Considérer la lutte contre l'insécurité foncière comme une activité faisant partie intégrante des interventions de GDT peut permettre à chacun de s'engager dans la réhabilitation et la protection de leurs sols. La formulation d'objectifs concrets qui clarifient et sécurisent l'accès à la terre et la prévision budgétaire pour leur mise en œuvre par les programmes et projets de la GDT constituent une étape importante.
- Il est nécessaire de mieux adapter aux réalités locales les politiques et programmes visant à garantir l'accès des femmes et des groupes défavorisés et marginalisés à la terre. Si les baux fonciers sont plus convenables aux agriculteurs ne possédant pas de terres, les accords fonciers intra-ménage pourraient pour leur part favoriser une répartition plus équitable des terres au sein des familles propriétaires.

## Innovations sociales pour améliorer l'accès des femmes à la terre

### Régime foncier intra-ménage (développé au Burkina Faso)

Entre 2017 et 2018, TMG Research et le GRAF (un réseau d'experts burkinabés spécialisés dans la gouvernance foncière) ont développé, avec la communauté et d'autres acteurs locaux, un instrument innovant pour garantir les droits d'utilisation des terres aux femmes du village de Tiarako, situé dans le district de Satiri au sud-ouest du Burkina Faso. Les arrangements intra-ménage relatifs au régime foncier ont été négociés entre le chef de ménage et son épouse ou d'autres parentes. L'objectif de ces négociations était de modifier les modalités foncières existantes en vue de renforcer l'égalité et la sécurité pour les femmes. Aujourd'hui, les droits d'utilisation des terres de 228 femmes du village pilote de Tiarako ont été clarifiés et stabilisés pour 189 parcelles (2,2 ha en moyenne) équivalant à une superficie totale de 400 ha.

### Directives relatives aux baux fonciers dirigés par la communauté (développées dans l'ouest du Kenya)

TMG Research et Shibuye Community Health Workers (SCHW) - une organisation communautaire de base - ont mis au point une méthode innovante permettant d'accroître l'accès aux terres agricoles, en particulier pour les femmes. En collaboration avec une communauté locale de l'ouest du Kenya, TMG Research et SCHW ont élaboré des directives relatives aux baux fonciers visant à améliorer les rapports entre propriétaires et locataires ainsi qu'à réduire les conflits liés à la location de terres. La nouveauté de ces directives sur les baux fonciers est qu'elles ont été produites par la collectivité dans le cadre d'un processus fondé sur l'inclusion (les groupes défavorisés, notamment femmes et jeunes, y ayant contribué activement) et le consensus (ententes sur les modalités des lignes directrices).



Photo 2: Jeunes hommes labourant avec des bœufs sur un champ familial de Tiarako, au Burkina Faso  
© L. Stiem-Bhatia/TMG Research



## Message clé #2

La gestion durable des terres est très intensive en main-d'œuvre. Le manque de main-d'œuvre limite les femmes dans l'expérimentation et l'application de diverses technologies de GDT. Par conséquent, il est essentiel de soutenir les groupes d'exploitant(e)s agricoles qui mettent en commun leur main-d'œuvre.

### La pénurie de main-d'œuvre frappe plus durement les femmes

L'accès des femmes à la main-d'œuvre supplémentaire est central à leur adoption des technologies de GDT par ces dernières. Les études indiquent que le manque de disponibilité de la main-d'œuvre est plus contraignant pour les femmes que pour les hommes par rapport au pouvoir décisionnel sur l'adoption de certaines méthodes d'amélioration des sols (Quisumbing & Pandolfelli, 2010). De plus, les hommes peuvent plus facilement adopter des stratégies intenses en main-d'œuvre puisqu'ils ont plus de pouvoir de décision sur l'allocation de la force de travail de leurs épouses que ces dernières n'en ont sur eux ou sur leurs fils (Thériault, Smale & Haider 2017).

La vastitude des terres et les faibles niveaux de mécanisation accroissent les contraintes de temps des agriculteurs du nord du Bénin. Les rares ressources en main-d'œuvre disponibles sont ainsi mises en commun et organisées par ordre de priorité pour travailler dans les champs gérés par les hommes

(Stiem-Bhatia et al., 2017). La plupart des femmes ont du mal à s'occuper de « leurs propres champs », qu'elles n'arrivent à cultiver que lorsque le travail sur les terres familiales est terminé. Comme les champs des femmes se voient accorder une moindre importance, le soutien dont elles bénéficient de la part d'autres membres de la famille dans des tâches comme le labourage est aussi tardif.

« Nous faisons labourer nos champs par les bœufs très tard. Les hommes s'occupent d'abord de leurs champs avant de venir nous aider sur les nôtres. Par conséquent, dans nos activités, nous sommes souvent en retard par rapport aux pluies. Et les pluies ne nous attendent pas. »

(Interview individuelle avec une agricultrice de Sinawongourou, nord du Bénin)

## Les ressources financières limitées se traduisent par une réduction de l'accès à la main-d'œuvre

En raison de leur accès restreint aux ressources financières, les femmes ont plus de difficultés que les hommes à accéder au travail rémunéré. D'après les données que nous avons recueillies auprès de 200 ménages sur deux sites d'étude au Bénin, seul 14 % des femmes pouvaient recruter leur propre main-d'œuvre, contre 51% des hommes (voir Figure 2).

Avec des ressources en temps limitées en raison des difficultés à recruter de la main-d'œuvre agricole supplémentaire, les femmes n'investissent que très rarement dans les pratiques à forte intensité de main-d'œuvre et à forte intensité de temps qui améliorent l'état des sols (Stiem-Bhatia et al., 2017). En conséquence, les femmes accordent moins d'attention à l'expérimentation des nouvelles technologies de GDT.

## Recommandations

- Soutenir les femmes, les jeunes et les groupes d'agriculteurs mixtes qui mettent en commun de manière efficace leurs ressources en main-d'œuvre pour l'agriculture. Les responsables de la mise en œuvre des projets doivent favoriser les structures existantes, notamment les groupes d'entraide informels dont les membres ont déjà acquis un certain degré d'appropriation, plutôt que de créer de nouvelles institutions.
- Dans de nombreux contextes, les groupes d'agriculteurs et les coopératives ne peuvent bénéficier de services de vulgarisation et d'autres services de soutien fournis par l'État ou les ONG que lorsqu'ils sont formalisés. La formalisation des groupes de femmes, de jeunes et de groupes mixtes d'agriculteurs et d'exploitantes agricoles peut les aider à accéder à ces services.
- Faciliter l'accès aux ressources financières pour les femmes à travers l'amélioration de leurs compétences agricoles et l'intégration des chaînes de valeur pour leur permettre de recruter de la main-d'œuvre supplémentaire pour le travail agricole. Cela créerait en outre de l'emploi pour les jeunes, qui sont souvent embauchés comme ouvriers agricoles en zones rurales.

## Recrutement de main-d'œuvre par genre

Enquête menée auprès de 200 ménages à Kabanou et Sinawongourou, nord du Bénin. n = 169

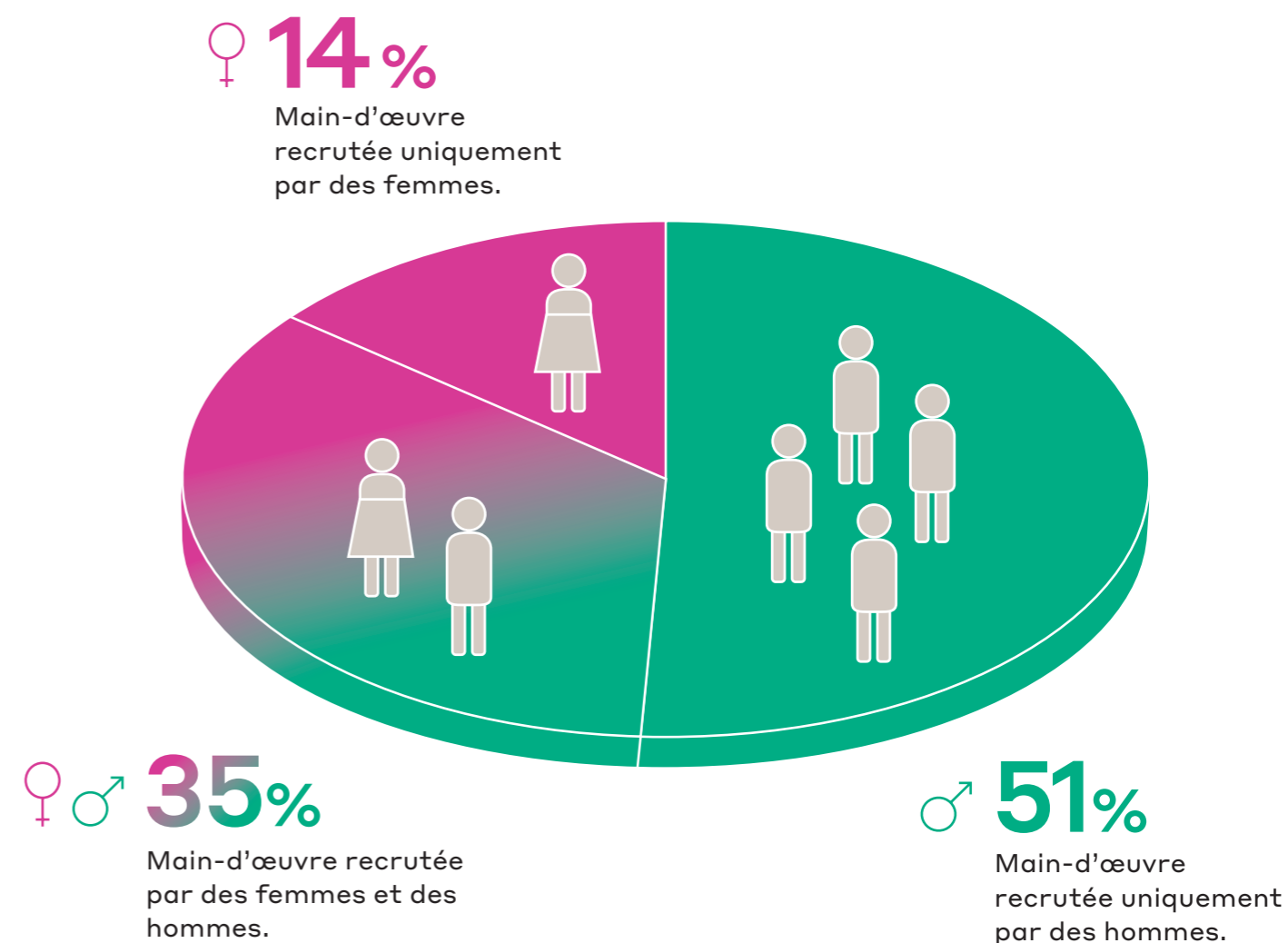


Figure 2: Recrutement de la main-d'œuvre par sexe  
© Z. Vashum/TMG Research gGmbH 2018



## Message clé #3

La protection des sols commence par le savoir. Les normes, attitudes et comportements discriminatoires basés sur le genre qui limitent l'accès des femmes à l'information doivent être remis en cause.

La sensibilisation et la connaissance des mesures de protection et de réhabilitation des sols sont très importantes pour la GDT. Les résultats de nos recherches en Afrique de l'Ouest montrent que les agents de vulgarisation agricole ont moins d'interactions avec les exploitantes agricoles qu'avec les agriculteurs. Cela est dû notamment aux normes sexospécifiques limitant l'interaction des femmes avec les agents de vulgarisation masculins et en partie au fait que les agents de vulgarisation se concentrent sur les producteurs de coton, qui sont plus souvent des hommes que des femmes dans les régions étudiées (Koudougou et al. 2017; Stiem-Bhatia et al., 2017). Il est également vrai que les exploitantes agricoles se sentiraient peut-être plus à l'aise avec des agents de vulgarisation de sexe féminin. Étant donné que les agentes féminines sont vraisemblablement moins nombreuses que les agents masculins, l'accès des femmes aux services de vulgarisation s'en trouve limité.

### Les normes sexospécifiques limitent les possibilités de participation aux formations

Les femmes participent moins aux formations sur la gestion des sols en raison des perceptions et des normes sexospécifiques. Les recherches sur le terrain menées dans l'ouest du Burkina Faso ont

révélé que les hommes excluent catégoriquement les femmes des formations sur la production de compost en raison de préjugés sur leurs capacités (Koudougou et al., 2017). Les hommes justifient l'exclusion des femmes de ces formations en invoquant la perception traditionnelle selon laquelle elles ont des capacités physiques et des aptitudes limitées lorsqu'il s'agit d'apprendre à gérer la production de compost. Dans d'autres cas liés à la tradition, les femmes n'ont pas le droit de gérer des fosses à compost en raison de leur ressemblance avec des tombes (Koudougou et al., 2017).

### Le transfert des connaissances sur les technologies et les pratiques de GDT est souvent très technique

Les modules de formation comprennent souvent des instructions sur les moments propices à l'ensemencement, l'espacement des lignes de semis, les angles de labour perpendiculaire à la pente, etc. Bien que ces spécificités soient importantes pour l'application adéquate des technologies et l'amélioration des productions, les facteurs socioculturels qui font obstacles à l'adoption des technologies de GDT, comme ceux décrits ci-dessus, sont rarement intégrés aux formations en GDT (Stiem-Bhatia et al. 2017).



Photo 3: Des agents de vulgarisation de sexe féminin avec agriculteurs à Bouéré, dans le district de Hounde, au Burkina Faso - une photo rare © L. Stiem-Bhatia/TMG Research

## Recommandations

- Dans le contexte de la prestation de services de vulgarisation dominée par les hommes, il est indispensable de remettre en cause les normes sexospécifiques qui empiètent sur l'interaction homme-femme ainsi que les préjugés à l'égard des femmes et de leurs capacités physiques et d'apprentissage pour permettre aux femmes d'acquiescer et appliquer des connaissances sur les nouvelles technologies de GDT.
- Pour élargir la couverture des exploitantes agricoles, les agents de vulgarisation doivent être incités à conseiller les femmes et les autres groupes marginalisés. Dans le même temps, des mécanismes de redevabilité doivent être mis en place pour permettre aux exploitantes agricoles de donner leur avis sur la prestation des services de vulgarisation.
- La sensibilisation et l'intégration des questions sociales dans les formations en GDT peuvent réduire les obstacles socio-culturels à l'adoption des technologies de GDT par les femmes. Les responsables de la mise en œuvre des projets peuvent mener des réflexions conjointes avec les agriculteurs et exploitantes agricoles pour éliminer ces obstacles sexospécifiques.
- Les gouvernements et les donateurs se doivent d'investir dans des services publics de vulgarisation qui ne soient pas seulement axés sur le profit et les cultures de rente, mais qui répondent aussi aux besoins des femmes comme les conseils en matière d'agriculture de subsistance.





## Message clé #4

Les femmes rencontrent plus de difficultés que les hommes dans l'accès à l'équipement agricole, au crédit et aux intrants, ce qui se traduit par des faibles niveaux d'adoption des technologies de GDT chez les femmes. Les dynamiques intra-ménage doivent être mieux comprises afin de réduire les déséquilibres hommes/femmes.

Un vaste corpus de recherches montre que les femmes gérant de petites exploitations agricoles ont un accès plus limité que les hommes aux équipements agricoles et à d'autres intrants, ce qui se traduit par de plus faibles niveaux d'adoption des technologies de GDT à long terme (Omonona et al., 2006; Mignouna et al., 2011; Lavison, 2013; Obisesan, 2014; Mishra et al., 2015; Muriithi, 2018).

### Inégalité de l'accès aux équipements et aux intrants

La prise de décision et la répartition des droits au sein du ménage ont des répercussions sur l'occupation des terres, l'utilisation de la main-d'œuvre et l'accès aux équipements agricoles – des facteurs ayant une influence sur la capacité des femmes à appliquer et à développer les technologies de GDT (Theis et al., 2018). Nos résultats au Bénin indiquent clairement que les hommes sont les pôles de décision au sein des ménages. Les femmes doivent demander la permission à leur mari pour planter des arbres et, dans certains cas, les consulter sur le choix des cultures (comme les légumineuses). Par conséquent, le faible pouvoir décisionnel des femmes a une incidence sur leurs choix en matière de technologies de GDT (Stiem-Bhatia et al., 2017).

### L'accès limité aux équipements réduit l'utilisation des engrais organiques

L'accès restreint des femmes à l'équipement agricole fait obstacle à l'application des technologies d'amélioration de la fertilité des sols. Dans les régions étudiées du Bénin et du Burkina Faso, les femmes ont du mal à épandre de grandes quantités de fumier et de compost dans leurs champs, dans la plupart des cas en raison de leur accès limité au matériel de transport (Koudougou et al., 2017; Stiem-Bhatia et al., 2017). Malgré les difficultés associées à l'application de ces mesures de gestion de la fertilité des sols, le fumier et le compost représentent une alternative importante aux engrais minéraux pour les femmes. Les agents de vulgarisation privilégient souvent les hommes (en tant que chefs d'exploitation familiale et producteurs de coton) par rapport à l'accès aux engrais minéraux ainsi qu'au crédit (Stiem-Bhatia et al., 2017).

### Les projets de GDT négligent souvent ces déséquilibres entre les genres au sein des ménages

La plupart des projets se concentrent sur les niveaux d'application des technologies mais peu tiennent compte des capacités

et des motivations des femmes à poursuivre l'application d'une technologie (Theis et al., 2018). De même, nous avons observé que l'accès restreint aux intrants et aux équipements agricoles est traité de façon périphérique dans les formations en technologie de GDT (Assogba et al., 2017; Koudougou & Stiem, 2017b). La négligence de ces facteurs intra-ménage peut également expliquer les faibles niveaux d'adoption après le retrait du projet (Assogba et al., 2017; Koudougou & Stiem, 2017)

### Différences marquées entre les femmes selon qu'il s'agit de ménages dirigés par une femme ou dirigés par un homme

La situation défavorisée des exploitantes agricoles par rapport aux hommes ainsi que les difficultés particulières éprouvées par les veuves sont des éléments essentiels à prendre en compte dans les approches de la GDT tenant compte des sexospécificités. Les différences observées entre les femmes veuves et mariées au Burkina Faso sont significatives. Dans les régions étudiées, les veuves connaissent généralement moins d'insécurité foncière que les femmes célibataires ou mariées (Koudougou et al., 2017) mais sont comparativement plus affectées par l'accès limité aux semences, à la main-d'œuvre et aux équipements agricoles dans le cadre de la gestion durable de leurs terres.

## Recommandations

- La prise de décision au sein des ménages ainsi que les autres dynamiques au sein des ménages dirigés par des hommes ont un effet sur l'adoption continue des technologies de GDT. Comprendre ces dynamiques constitue la première étape vers la conception de politiques et de programmes visant à réduire les déséquilibres entre les genres au sein des ménages.
- Les groupements de femmes exploitantes agricoles offrent des plates-formes utiles pour faciliter l'accès des exploitantes agricoles aux facteurs de production fondamentaux tels que les semences et l'équipement.
- Les femmes ne forment pas un groupe homogène. Il est important de s'adresser aux veuves (et aux ménages dirigés par une femme) ainsi qu'aux femmes vivant dans des ménages dirigés par des hommes en leur proposant des activités sur mesure pour éviter des solutions trop universelles.
- La sensibilisation et l'intégration des questions sociales dans les formations de projets peuvent réduire les obstacles socioculturels à l'adoption des technologies de GDT par les femmes. Il est également important de reconnaître l'impact potentiel de la contribution des femmes au ménage si elles peuvent bénéficier d'un accès égal aux ressources. Les responsables de la mise en œuvre des projets peuvent mener des réflexions conjointes avec les exploitants et exploitantes agricoles pour éliminer ces obstacles sexospécifiques.



## Message clé #5

La recherche est essentielle à la conception de stratégies sensibles au genre et la collecte de données détaillées est indispensable afin de pouvoir suivre les progrès accomplis en matière d'indicateurs relatifs au genre. Les activités de suivi doivent aller au-delà de l'évaluation des niveaux de participation des femmes et des autres mesures permettant de suivre les progrès réalisés en matière d'égalité des genres.

Les analyses ainsi que le suivi et l'évaluation (S&E) relatifs au genre sont essentiels pour suivre les progrès des stratégies sensibles au genre au sein des programmes et des projets. Pourtant, peu de ressources (financières, temporelles, humaines) sont investies dans la collecte de données désagrégées par genre et dans la recherche sur le genre en général. Il en résulte une méconnaissance des impacts à long terme sur les thèmes relatifs au genre (Quisumbing & Pandolfelli, 2010).

### Une grande lacune en matière de connaissances sur les données intra-ménages

Les études documentant l'écart entre les genres dans la GDT ont surtout été consacrées à la comparaison entre les ménages dirigés par des hommes et ceux dirigés des femmes (Theis et al 2018). Pourtant, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, il est particulièrement important de comprendre la dynamique intra-ménage pour concevoir des politiques et des programmes adaptés à

toutes les femmes. Considérant que seuls 26,2% du total des ménages subsahariens sont dirigés par une femme (11,8% au Burkina Faso en 2014 et 22,9% au Bénin en 2012) (FAO, 2011, World Bank 2018) il est urgent de mieux comprendre l'allocation et le contrôle des ressources au sein du ménage (Meinzen-Dick et al. 2017).

### Les systèmes actuels de S&E manquent souvent de données qualitatives

Au Bénin et au Burkina Faso, nous avons constaté que lorsque le suivi et l'évaluation sont réalisés dans le cadre de projets (connexes) de GDT, la plupart des bilans sont axés sur des indicateurs quantitatifs relatifs à la participation des femmes et aux niveaux d'application des technologies de GDT (Assogba et al., 2017; Koudougou & Stiem, 2017). Les données sur les niveaux de participation des femmes sont toutefois peu informatives quant à la qualité de la participation. Nous avons constaté que les femmes sont parfois considérées « sensibilisées avec des formations sur les technologies de

GDT », mais qu'en réalité elles ne peuvent pas appliquer les connaissances acquises en raison de l'insécurité foncière et de leur accès limité au travail et au crédit (Stiem-Bhatia et al., 2017).

### Nécessité d'analyses préliminaires relatives au genre pour éclairer la conception du projet

Les analyses qualitatives de genre, idéalement effectuées pendant la phase de planification du projet, peuvent fournir des informations sur les changements attendus relatifs au genre ainsi que sur les méthodes de S&E devant être utilisées pour les mesurer. Nous devons en outre comprendre les liens existants entre l'adoption des technologies de GDT par les femmes et leur pouvoir de négociation, de contrôle et de décision au sein du ménage afin de pouvoir efficacement suivre les progrès effectués à l'égard de leur autonomisation (Theis et al., 2018).

### Recommandations

- Les enquêtes menées auprès des populations agricoles ne sont pas suffisamment informatives sur les besoins des femmes en matière de soutien à la GDT si l'on s'en tient à comparer les ménages dirigés par des hommes et des femmes. Il est essentiel d'aller plus loin dans la collecte de données intra-ménage pour développer des stratégies sensibles au genre.

- Les études diagnostiques préliminaires sur le genre peuvent identifier les contraintes contextuelles spécifiques à l'adoption des technologies de GDT par les femmes et permettre une meilleure conception et un meilleur déploiement des stratégies sensibles au genre.
- Le fait de s'axer uniquement sur la participation des femmes aux projets ne permet pas de saisir adéquatement la dynamique intra-ménage qui peut avoir des conséquences importantes sur la répartition des bénéfices d'un projet. Les activités de S&E doivent donc inclure des évaluations qualitatives sur la manière dont les différentes stratégies profitent aux femmes et aident à renforcer leur autonomie.
- Les normes, attitudes et comportements sexospécifiques sont façonnés par le contexte local. La conception d'un système de S&E qui informe sur les progrès vers l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes est donc susceptible de bénéficier de l'inclusion des connaissances détenues par les parties prenantes locales.
- Des outils de mesure composites tels que l'Indice d'autonomisation des femmes dans l'agriculture (WEAI), qui indique le contrôle qu'ont les femmes sur les aspects critiques de leur vie au sein du ménage, de la communauté et de l'économie, peuvent contribuer à identifier des moyens de surmonter les obstacles et contraintes potentiels (Alkire et al., 2013).



Photo 4: Groupe de discussion avec des migrantes visant à comprendre leurs difficultés particulières liées aux investissements en protection des sols à Bouéré, au Burkina Faso © L. Stiem-Bhatia/TMG Research

## Message clé #6

L'écart persistant entre les genres dans l'agriculture ne pourra être comblé que par des changements structurels d'ici 2030. L'égalité des chances pour les exploitantes agricoles est fondamentale pour parvenir à l'égalité des genres dans l'agriculture et exige la participation et l'engagement de tous.

Il ne suffit pas de réduire les obstacles sexospécifiques à l'adoption des technologies de GDT, des changements structurels sont nécessaires pour assurer la pleine et égale participation des femmes à la gestion durable des terres. Les femmes ne peuvent bénéficier pleinement des interventions de GDT que si leur autonomie est réellement renforcée, c'est-à-dire si elles ont la possibilité d'améliorer considérablement leur situation sociale et économique. Les institutions qui perpétuent les déséquilibres de pouvoir entre les genres doivent être transformées de l'intérieur.

L'égalité entre les genres est souvent uniquement associée aux femmes, bien qu'il s'agisse d'une question qui intéresse à la fois les femmes et les hommes (Mayoux, 2002). La participation et l'engagement des hommes sont essentiels à la promotion de l'égalité des genres en matière de GDT car ce sont les hommes qui contrôlent traditionnellement la terre et les autres ressources. En effet, les changements et les reconfigurations qui renforcent les intérêts et la voix des femmes ont peu de chances de réussir à moins que les hommes ne se considèrent partenaires et bénéficiaires de ce processus (Farnworth et al, 2018). Nous avons constaté que les hommes sont en effet des acteurs clés dans le processus de sécurisation de l'accès à la terre pour les femmes au Burkina Faso (Stiem-Bhatia & Koudougou, 2018).

### Recommandations

- Reconnaître l'importance de la participation et de l'engagement des hommes dans les mesures de promotion de l'égalité des genres et sensibiliser les populations à cet effet.
- Renforcer la confiance en soi et le leadership des femmes pour leur permettre de renégocier les relations de pouvoir et les décisions concernant l'accès aux ressources productives, leur contrôle et leur gestion durable.
- Élaborer une approche visant à sensibiliser davantage les femmes, les hommes et les acteurs communautaires à surmonter les stéréotypes sexistes et élaborer des stratégies conjointes pour protéger les terres de manière durable afin de décomposer les relations sociales qui font obstacle à l'accès des femmes à la terre et aux technologies de GDT.
- Les responsables et acteurs de la mise en œuvre des projets doivent remettre en cause les normes et pratiques discriminatoires à l'égard des femmes et définir avec les bénéficiaires des pistes de solutions pour promouvoir l'égalité des genres. L'amélioration des prises de contact des intervenants de la vulgarisation agricole avec les femmes et autres groupes défavorisés pourrait être une stratégie efficace.



Photo 5: Un agriculteur signe un accord foncier pour transférer des droits permanents d'utilisation des terres à son épouse, Tiarako, Burkina Faso  
© L. Stiem-Bhatia/TMG Research

### Comment les hommes sont devenus des « champions » de la promotion de la sécurité foncière pour les femmes au Burkina Faso

Les hommes ont joué un rôle crucial dans le projet de sécurisation foncière au Burkina Faso qui a été piloté par TMG Research avec le soutien du GRAF. Les chefs et leaders d'opinion se sont montrés très favorables à un transfert permanent du droit d'usage des terres aux femmes. Leur approbation de ce processus a convaincu certains détenteurs de droits fonciers réticents à céder des droits d'utilisation des terres aux femmes.

La prise de conscience des avantages économiques liés à la sécurité d'accès à la terre pour les femmes a permis aux hommes de s'ouvrir à de nouvelles idées de gestion et de contrôle des terres. Un autre facteur important pour persuader les hommes à l'égard de cette initiative a consisté à les impliquer dans la prise de décision. En tant que chefs des exploitations familiales, les hommes furent les premiers à suggérer des modalités d'ententes foncières. Il était important d'accorder ce premier niveau de contrôle aux hommes et de respecter les arrangements traditionnels liés aux liens du mariage pour que les hommes acceptent l'idée d'améliorer la situation des femmes en matière de droits fonciers. En effet, un grand nombre d'hommes ont accepté les demandes des femmes d'accroître la superficie des terres concernées pour ensuite permettre aux femmes de produire non seulement pour assurer leur subsistance, mais aussi pour commercialiser leurs produits.

## Références

- Alkire, S., Meinzen-Dick, R., Peterman, A., Quisumbing, A., Seymour, G., & Vaz, A. (2013). The Women's Empowerment in Agriculture Index. *World Development*. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2013.06.007>
- Assogba, S. C.-G., Akpinfa, É., Gouwakinnou, G., & Stiem, L. (2017). *La Gestion Durable des Terres : Analyse d'expériences de projets de développement agricole au Bénin*. Potsdam, Germany.
- Doss, C., Meinzen-Dick, R., Quisumbing, A., & Theis, S. (2018). Women in agriculture: Four myths. *Global Food Security*, 16 (October 2017), 69–74. <https://doi.org/10.1016/j.gfs.2017.10.001>
- ELD Initiative & UNEP (2015). *The Economics of Land Degradation in Africa: Benefits of Action Outweigh the Costs*. Retrieved from <https://bit.ly/2h0SKCk>
- FAO. (2011). *The state of food and agriculture. Women in agriculture. Closing the gender gap for development*. *Lancet* (Vol. 2). Rome. Retrieved from <http://www.pubmedcentral.nih.gov/articlerender.fcgi?artid=3291936&tool=pmcentrez&rendertype=abstract>
- FAO & ITPS. (2015). *Status of the world's soil resources (SWSR) – main report*. Food and Agriculture Organization of the United Nations and Intergovernmental Technical Panel on Soils, Rome, Italy, 650.
- Farnworth, C. R., López, D. E., Badstue, L., Hailemariam, M., & Abeyo, B. G. (2018). Gender and agricultural innovation in Oromia region, Ethiopia: from innovator to tempered radical. *Gender, Technology and Development*, 22(3), 222-245.
- IPBES (2018): *Summary for policymakers of the assessment report on land degradation and restoration of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services*. R. Scholes, L. Montanarella, A. Brainich, N. Barger, B. ten Brink, M. Cantele, B. Erasmus, J. Fisher, T. Gardner, T. G. Holland, F. Kohler, J. S. Kotiaho, G. Von Maltitz, G. Nangendo, R. Pandit, J. Parrotta, M. D. Potts, S. Prince, M. Sankaran and L. Willems (eds.). IPBES secretariat, Bonn, Germany. 44 pages
- Koudougou, S., Stiem-Bhatia, L., Bary, H., & Tall, F. (2017). *Genre, foncier et gestion durable des terres au Burkina Faso*. Potsdam, Germany.
- Koudougou, S., & Stiem, L. (2017). *La Gestion Durable des Terres au Burkina Faso : une analyse d'expériences de projets dans le Houet, le Tuy et le Ioba*. Institute for Advanced Sustainability Studies, Potsdam, Germany. <https://doi.org/10.2312/iass.2017.006>
- Lavison, R. K. (2013). *Factors influencing the adoption of organic fertilizers in vegetable production in Accra* (Doctoral dissertation, University of Ghana).
- Mayoux, L. (2002). Microfinance and women's empowerment: Rethinking 'best practice'. *Development Bulletin*, 57(76-80).
- Mburu, J., & Kiragu-Wissler, S. (2018). *Sustainable Land Management in Western Kenya: An Analysis of Project-Based Interventions*. Berlin, Germany.
- Meinzen-Dick, R., Quisumbing, A., Doss, C., & Theis, S. (2017). *Women's land rights as a pathway to poverty reduction: Framework and review of available evidence* (IFPRI Discussion Paper No. 01663). Washington, DC.
- Mignouna, D. B., Manyong, V. M., Rusike, J., Mutabazi, K. D. S., & Senkondo, E. M. (2011). Determinants of adopting imazapyr-resistant maize technologies and its impact on household income in Western Kenya.
- Mishra, K., Abdoul, S. G., Miranda, M. J., & Diiro, G. M. (2015). *Gender and Dynamics of Technology Adoption: Evidence from Uganda* (No. 330-2016-13685).
- Muriithi, B., Diiro, G., Berresaw, M. K., & Muricho, G. (2018). *Does gender matter in the adoption of sustainable agricultural technologies? A case of push-pull technology in Kenya. A Case of Push-Pull Technology in Kenya* (April 9, 2018). Partnership for Economic Policy Working Paper, (2018-05).
- Ndiritu, S. W., Kassie, M., & Shiferaw, B. (2014). Are there systematic gender differences in the adoption of sustainable agricultural intensification practices? Evidence from Kenya. *Food Policy*, 49(P1), 117–127. <https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2014.06.010>
- Nkonya, E., Mirzabaev, A., & Von Braun, J. (Eds.). (2016). *Economics of land degradation and improvement: a global assessment for sustainable development*. Cham, Germany: Springer Open.
- Obisesan, A. (2014). Gender differences in technology adoption and welfare impact among Nigerian farming households.
- Omonona, B. T., Oni, O. A., & Uwagboe, A. O. (2006). Adoption of improved cassava varieties and its welfare impact on rural farming households in Edo State, Nigeria. *Journal of agricultural & food information*, 7(1), 39-55.
- Palacios-Lopez, A., Christiaensen, L., & Kilic, T. (2015). How much of the labor in African agriculture is provided by women?. *The World Bank*.
- Quisumbing, A. R., & Pandolfelli, L. (2010). Promising Approaches to Address the Needs of Poor Female Farmers: Resources, Constraints, and Interventions. *World Development*, 38(4), 581–592. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2009.10.006>
- Smith, L. C., & Haddad, L. J. (2000). Explaining child malnutrition in developing countries: A cross-country analysis (Vol. 111). *Intl Food Policy Res Inst*.
- Stiem-Bhatia, L., & Koudougou, S. (2018). Innovations for women's land access. *Rural 21*, (03).
- Stiem-Bhatia, L., Onibon Doubogan, Y., & Badou Savi, A. (2017). *Les pratiques de la gestion durable des terres au Bénin : une analyse sous l'angle du genre*. Po. <https://doi.org/10.13140/RG.2.2.30897.48485>
- Theis, S., Lefore, N., Meinzen-Dick, R., & Bryan, E. (2018). What happens after technology adoption? Gendered aspects of small-scale irrigation technologies in Ethiopia, Ghana, and Tanzania. *Agriculture and Human Values*, 35(3), 671–684. <https://doi.org/10.1007/s10460-018-9862-8>
- Theriault, V., Smale, M., & Haider, H. (2017). How does gender affect sustainable intensification of cereal production in the West African Sahel? Evidence from Burkina Faso. *World Development*, 92, 177-191.
- United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD). (2017). *The Global Land Outlook*, first edition. Bonn, Germany
- Utuk, I. O., & Daniel, E. E. (2015). Land degradation: a threat to food security: a global assessment. *J Environ Earth Sci*, 5, 13-21.
- World Bank, World Bank Open Data. (2018). *Female headed households (% of households with a female head)* [Data file]. Retrieved from <https://data.worldbank.org/indicator/SP.HOU.FEMA.ZS?locations=BF-BJ>

**Document de Travail  
Mai 2019**

TMG – Think Tank for Sustainability  
TMG Research gGmbH  
EUREF-Campus 6-9  
10829 Berlin, GERMANY  
Téléphone: (+49) 30 92 10 74 07\_00  
Email: [info@tmg-thinktank.com](mailto:info@tmg-thinktank.com)  
Website: [www.tmg-thinktank.com](http://www.tmg-thinktank.com)

Cette publication a été réalisée avec appui financier  
du ministère fédéral allemand de la Coopération  
économique et du Développement (BMZ).

